EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB03119591

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	02/05/2025	25001253

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
01/11/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S028Z109

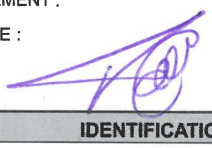
(9) RAISON SOCIALE : SARL ACTBJ

(3) COORDONNÉES : 7 RUE HELENE BOUCHER
Z.I LE RADRAY
28630 GELLAINVILLE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 028Z7021

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
BS-652-HH (F)	24/11/2011	30/11/2006

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ1PS09D100001426	M3

Type/CNIT	Énergie
PS09D1	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
623114

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion (Essieu 1 Essieu 2 Avant Arrière Droite Gauche Milieu Inférieur)

9.1.2.d.1. ISSUES DE SECOURS : Présence de film plastique (Droite Gauche Latéral)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.76 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 62%
Efficacité par essieu : E1 : 60% E2 : 63%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 7% E2 : 2%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 31%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 31%
Efficacité par essieu : E2 : 47%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 5%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.8% D : -0.6% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes